



## **Déclaration liminaire - CTL du 12 JANVIER 2016**

Monsieur le président,

Cinquante milliards d'euros : c'est le montant des coupes sombres dans la dépense publique en trois ans en France, opérées dans les services publics, l'emploi, les salaires...

Cinquante milliards d'euros : c'est aussi le montant promis par le gouvernement aux entreprises au nom du pacte de responsabilité.

Au niveau de la Fonction Publique, FO n'a pas signé le protocole d'accord « Avenir de la Fonction Publique » ou PPCR (Parcours Professionnel, Carrières, Rémunérations). FO confirme sa totale opposition à l'instauration de statuts communs à plusieurs corps et cadres d'emploi.

Ces futurs cadres remettraient en cause les statuts particuliers de corps, pour tendre vers un statut unique pour les trois versants de la Fonction Publique, niant ainsi les spécificités de chaque secteur.

FO souligne également que, faire croire aux agents, que la mobilité choisie va être renforcée dans le cadre de la réforme territoriale, notamment en fusionnant des régions, est un leurre. La réforme territoriale touchera la DGFIP au-delà de ce qui avait été annoncé comme en attestent les disparitions programmées de la Dircofi Centre et de la Délégation interrégionale Centre.

Le Directeur Général, non content de participer activement à la suppression de 2 130 emplois prévue au PLF 2016, impose à la DGFIP une vague de restructurations, fusions et fermetures de postes et de services d'une ampleur sans précédent.

Ainsi les agents des Finances Publiques, qui représentent moins de 6 % des effectifs globaux de l'État, savent d'ores et déjà qu'ils supporteront près de 54 % des suppressions d'emplois en 2016.

En parallèle, les services subissent une frénésie d'expérimentations, toutes exclusivement guidées par les économies budgétaires. Par exemple, une instruction précise les conditions de participation de la DGFIP aux maisons de service au public.

Après les attentats de novembre 2015, jamais les discours sur la nécessité de renforcer l'État et la République n'ont été si nombreux, malheureusement les agents des Finances Publiques constatent chaque jour que leur administration, qui est au cœur de l'État, subit la mise en œuvre aveugle de la démarche stratégique.

FO DGFIP s'oppose aux fermetures des trésoreries, entre 2 et 4 de prévues en 2017 pour notre département, et s'oppose à tout regroupement/rapprochement de SIE, SIP et SPF, et refuse aucun affaiblissement des missions de contrôle.

Suite à la suspension de la journée de grève initialement prévue le 18 novembre, les organisations syndicales estiment que les raisons pour les agents de manifester leur mécontentement et de se mettre en grève sont non seulement toujours d'actualité et légitimes, mais qu'elles se sont renforcées depuis.

Au cours des dernières semaines, le Directeur général est passé en force sur la remise en cause de certains actes de gestion et il n'a toujours pas fait preuve de transparence sur les restructurations de services et de postes comptables.

En outre, il ne fait preuve d'aucune ouverture, il reste sourd à une revalorisation du régime indemnitaire alors que le secrétaire d'Etat au budget a ouvert la porte à une discussion sur la transposition de la prime ministérielle d'intéressement collectif (PIC) en un dispositif équitable à la DGFIP.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit sa politique de destruction de la DGFIP: les suppressions d'emplois et la réduction du budget de fonctionnement ne connaissent pas de fin, le volume des promotions internes s'effondre, et il engage la retenue à la source.

Pour toutes ces raisons, le Syndicat F.O DGFIP appelle tous les agents des Finances publiques à la grève le mardi 26 janvier 2016 dans l'unité la plus large.